

Quiconque est au courant de la situation est bien étonné de la réaction négative du gouvernement. De nombreuses petites entreprises canadiennes, durement touchées par le Programme énergétique national profiteraient de ce projet. Sans compter qu'il accroîtrait nos réserves nationales et créerait des milliers d'emplois, surtout par l'aménagement d'une immense cale sèche à Nanaïmo, en Colombie-Britannique.

En somme, l'opposition du gouvernement est déconcertante, à moins que l'on ne considère que le fait d'approuver ce projet exigerait des ministres libéraux, surtout du ministre des Finances, qu'ils reconnaissent une erreur monumentale. Cette erreur, c'est bien sûr que le Programme énergétique national comporte une réglementation et des mesures incitatives qui ne favorisent que les compagnies à la recherche de gisements gigantesques dans le Nord, découverte qui n'aura peut-être jamais lieu.

Mais personne n'a songé à encourager la production de quelques dizaines de millions de barils à partir de petits gisements déjà connus. Quand il faut choisir entre lancer un projet créateur de milliers d'emplois, accroître la production de pétrole et aider des entreprises canadiennes et épargner à des ministres libéraux une humiliation avant les élections, on sait ce que fera le gouvernement.

M. le Président: Le temps de parole du député est terminé.

* * *

LE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

LE PROJET HOUILLER NORTHEAST COAL EN COLOMBIE-BRITANNIQUE

M. Sid Parker (Kootenay-Est-Revelstoke): Monsieur le Président, malgré les avertissements sérieux et les sages conseils donnés par un sénateur de l'Ouest le 6 août 1980, le gouvernement libéral a tout de même décidé de donner suite au projet houiller Northeast Coal. Dès le début, je me suis opposé à ce projet de loi et j'ai présenté à la Chambre des communes plus de 2,000 pétitions affirmant que ces nouveaux projets favoriseraient la surproduction de charbon alors que la demande sur les marchés dans le sud-est de la Colombie-Britannique n'est pas assez forte.

J'ai demandé aux localités dans ma circonscription de s'unir pour exhorter les producteurs de houille, les travailleurs et les représentants municipaux à se réunir de façon régulière dans le but de veiller aux intérêts des producteurs et des travailleurs. Malgré tout cela, le gouvernement du Canada et les autorités de la Colombie-Britannique ont signé en février 1981 une entente dans laquelle ils convenaient de donner suite au projet Northeast Coal.

J'ai également exhorté ces localités à souscrire à une résolution demandant que le charbon canadien de l'Ouest soit vendu sur les marchés du Centre. Le Nouveau parti démocratique et la United Mine Worker of America ont réclamé la mise sur pied d'un groupe de travail fédéral-provincial. Le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources a cependant refusé.

L'Alberta vient de reconnaître l'importance de cette résolution et a veillé à ce qu'elle soit étudiée en bonne et due forme,

ce qui fait que les producteurs du sud-est de la Colombie-Britannique et les travailleurs des houillères sont laissés pour compte.

Un des directeurs de la Fording Coal a déclaré que le secteur traversait une crise financière, et c'est pourquoi j'exhorte le ministre de l'Énergie de la Colombie-Britannique à faire en sorte que les producteurs et les mineurs du sud-est de la Colombie-Britannique aient les mêmes possibilités que leurs concurrents d'approvisionner les marchés du Centre, surtout compte tenu du fait que nous devons cette situation difficile à la mise en valeur inopportune du projet Northeast Coal par les gouvernements fédéral et provincial.

* * *

LES PARIS COLLECTIFS

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES PARIS SPORTIFS—ON DEMANDE L'EXAMEN DES LIVRES

M. John Bosley (Don Valley-Ouest): Monsieur le Président, je profite de cette occasion pour donner un conseil au nouveau chef du parti libéral. Puisqu'il a soutenu pendant toute la campagne qu'il ne pourrait pas dire aux Canadiens ou aux membres de son propre parti quelle serait sa politique financière tant qu'il n'aurait pas vu les livres du gouvernement du Canada et puisqu'il prétend amener un nouveau souffle et une nouvelle vie dans les affaires du gouvernement administrées par le parti libéral, je lui recommande de prendre une première mesure d'ici 24 heures en ordonnant que les livres de la Société des paris sportifs soient mis à la disposition de la Chambre des communes.

Nous savons très bien que l'incompétence et la favoritisme politique occupent une grande place dans l'administration de cette société, et qu'on y commet avec arrogance des abus de pouvoir comme ceux dont le parti libéral a le secret. Je recommande sincèrement au futur premier ministre de prendre son parti en main immédiatement et d'ouvrir les livres de la société pour permettre à la Chambre des communes de voir les contrats et de savoir enfin si le ministre d'État à la Condition physique et au Sport amateur (M. Olivier) a bien dit toute la vérité et rien que la vérité. Autrement, les Canadiens auront de bonnes raisons de croire que le nouveau chef du parti libéral ne vaut pas mieux que ses prédécesseurs.

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

L'ADMINISTRATION

LE CHEF DU PARTI LIBÉRAL—L'ACCÈS AUX DOCUMENTS DU CABINET

Le très hon. Joe Clark (Yellowhead): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre. Peut-il dire à la Chambre si le nouveau chef du parti libéral aura accès aux documents confidentiels du cabinet durant la période où il continuera à être administrateur du Canadien Pacifique, de Bechtel, de Massey-Ferguson et d'autres sociétés?